

Réunion du « Sous-groupe éditorial - Plateforme Cigéo » du groupe de suivi des concertations Cigéo du HCTISN

04/04/2024

I. Participants

- Michel BADRE, président du comité de suivi des concertations sur le projet Cigéo
- Olivier LAFFITTE, UNSA-SPAEN (*à distance*)
- Claire MORAND, garante CNDP
- Sébastien FARIN, ANDRA (*à distance*)
- Thibault MANNEVILLE, DGEC, chef du bureau politique publique et tutelle de l'industrie nucléaire
- Antoine CRETIEN, DGEC, Chargé de mission "Cigéo et déchets radioactifs"
- Elsa DEMANGEON, DGPR-MSNR, secrétariat HCTISN

II. Échanges

Elsa Demangeon fait lecture des conclusions de la dernière réunion du sous-groupe éditorial.

Michel Badré : la plateforme est un sujet central et tout le groupe de suivi Cigéo du HCTISN y est attaché. Le groupe est conscient des contraintes qu'a rencontrées la DGEC. L'idée est d'avoir un premier produit à perfectionner ensuite. Quelles informations consensuelles pourraient être mises en ligne. Pour les questions de nature politique, il pourrait y avoir une discussion avec le groupe éditorial pour savoir si un document est intéressant pour la plateforme ou s'il reflète uniquement le point de vue de tel ou tel qui peut alors être mis en ligne sur leur propre site.

Olivier Laffitte : Est-il prévu que la plateforme indique des éléments sur le contenu de Cigéo en termes de combustibles MoX usés ?

T. Manneville : L'inventaire de référence et l'inventaire de réserve sont déjà connus. Les discussions pourront être mises sur le site.

Michel Badré : Des renvois au site de l'Andra sont possibles mais il faut faire attention à ne pas mettre trop de renvoi au risque de perdre les utilisateurs, il faut de l'information sur la plateforme elle-même. À voir où se situe le point d'équilibre.

Sébastien Farin : Alerte sur la rédaction de newsletters qui est très chronophage. Concernant les inventaires, il faut éviter de remettre sur la plateforme des contenus déjà présents ailleurs au risque qu'ils ne soient pas à jour.

T. Manneville : Pour le contenu, la DGEC note avec satisfaction le travail en cours, par le groupe de suivi, sur la capitalisation des actions de concertations (tableau) et propose de mettre un renvoi vers ce travail sur la plateforme. Cette action est déjà prévue dans le PNGMDR donc ce sera bien intégré. La DGEC indique que le site du PNGMDR devait être en ligne à l'été et contiendra aussi des informations sur les concertations passées, en cours et à venir, avec un point sur Cigéo également.

Concernant les contenus relatifs aux présentations du groupe de suivi présentes sur le site du HCTISN, la DGEC précise que le HCTISN est une instance qui ne dépend pas du gouvernement, elle ne peut pas se prononcer sur le contenu qui pourra être basculé dans la plateforme. La DGEC indique toutefois que des renvois vers d'autres sites, y compris non-institutionnels, sont bien prévus par le PNGMDR et qu'il faudra donc en discuter.

S'agissant d'une liste des contacts à intégrer à la plateforme, la DGEC alerte sur les données personnelles (attention au RGPD), il pourra s'agir de contacts génériques et de contacts institutionnels.

M. Badré : Pour la newsletter, il s'agit d'une ambition à terme mais on est conscient des moyens à y consacrer.

T. Manneville : Il y a non seulement le sujet des moyens mais également le sujet de l'actualité qui n'est pas toujours riche et régulière et qui peut être déceptive.

M. Badré : Une rubrique de questions/réponses pourrait être très utile dans les débats publics. Cela répondrait à une demande, même s'il est conscient que cela ne pourra être mis en place dans les premiers jours. Il existe un système de questions réponses dans tous les sites CNDP, il faut faire attention à ne pas perdre les questions et à ne pas mettre 3 mois pour y répondre.

T. Manneville : Le comité éditorial pourrait permettre un premier filtre et une pré-qualification des questions. Avec son regard extérieur, il pourra également indiquer les améliorations à apporter au site.

M. Badré : Il y a 3 étages : un gestionnaire de la plateforme (la DGEC), un comité éditorial pour les questions un peu sensibles et le groupe de suivi du HCTISN qui peut aussi réagir sur les choix de fond.

T. Manneville : Sur le système de hiérarchisation, la DGEC indique toutefois qu'en dernier ressort ce sera le gouvernement et donc la DGEC qui validera les contenus.

M. Badré : Sur les questions de fond, elles seront à discuter avec le HCTISN, il faudra en effet qu'il y ait des sujets endossés par le gouvernement mais aussi des informations plus larges et notamment les points controversés. Il faudra trouver un point d'équilibre, on ne pourra pas se contenter de dire que c'est le gouvernement qui décide.

S. Farin : Il faudra préciser (discussions avec CNDP) ce qu'est une controverse -> éthique/sociétale/désaccords entre plusieurs parties qui ne s'entendront jamais...

C. Morand : Rappelle que dans le rapport des garants de juillet dernier, la diversité des contributions a été estimée très importante par les garants. Il faut qu'elles puissent représenter la diversité des visions, des arguments, des sujets qui ont lieu sur le projet, il y a un vrai besoin de pluralité.

T. Manneville : Pour les contenus : pour ceux qui sont endossés par le gouvernement sur le projet lui-même (informations neutres et factuelles) il n'y a aucun problème ; pour les autres il existe déjà une rubrique pour les contributions des différents acteurs sur le site existant cigeo.gouv.fr. Dans l'absolu on pourrait tout publier mais il ne faut pas noyer le public.

M. Badré : A l'époque, dans la Commission orientation du PNGMDR, il y avait eu 2 réunions sur l'action HA-MA-VL qui se focalisaient sur Cigéo, il y avait bien eu des points de vue différents. Il faut qu'ils puissent s'exprimer.

C. Morand : Il conviendra de trouver le juste milieu entre transparence, exhaustivité et lisibilité des informations.

III. Conclusions - relevé de décisions

M. Badré : quelles sont les prochaines étapes ?

T. Manneville : Dans un premier temps, la publication du site PNGMDR aura lieu d'ici l'été. D'ici là, la DGEC fera une mise à jour « facile » des contenus du site actuel cigeo.gouv.fr et pourra présenter, à l'été, une vision sur les améliorations à apporter et une nouvelle architecture.

M. Badré : il faut viser une réunion du comité de suivi Cigéo fin juin pour une mise au point sur la plateforme.

C. Morand : il y aura un rapport d'étape des garants début juillet 2024, il faut donc vraiment présenter l'avancement fin juin.

- ➔ À la suite de la réunion, il est décidé de **reporter, fin juin, la réunion du groupe de suivi qui était initialement prévue le 29 avril.**
- ➔ La date sera retenue à la suite d'un sondage envoyé aux membres du groupe de suivi.
- ➔ **Lors de cette réunion de fin juin, un point d'avancement sur la plateforme sera fait par la DGEC et un autre sujet porté par les garants (les sujets d'intérêts « orphelins ») pourra être présenté.**